



APELEVIS

L'Association des Parents d'ELèves des Etablissements à
Vocation Internationale de l'Académie de Strasbourg

Le Président

Benoît CATHALA

24 rue de la Tanche

67000 Strasbourg.

president@apelevis.org

Tél. 07 77 82 57 18

Mme Elisabeth Laporte,
Rectrice de l'Académie de Strasbourg
6 rue de la Toussaint
67000 Strasbourg.

Strasbourg, le 5 mai 2021.

Objet : Lycée franco-allemand et sections internationales

Madame la Rectrice, chère Elisabeth Laporte,

Je reviens vers vous concernant le lycée franco-allemand (LFA) qui ouvrira à Strasbourg en septembre.

Nous avons bien noté le remplacement progressif de la section internationale allemande par le système franco-allemand et nous saluons le fait que l'ensemble des élèves de CM2 allemands qui ont passé le test le 16 mars ont été acceptés dans ce nouveau dispositif. Nous avons noté également que l'OIB allemand disparaîtra au profit du bac franco-allemand mais perdurera avec les élèves en cours de cursus (le dernier OIB allemand se tiendra avec les élèves actuellement en 6^{ème}) et que 2 enseignants devraient être mis à disposition par l'Allemagne à partir de septembre pour démarrer la rentrée 2021-22 avec les 6^{ème} (et renforcer la SI allemande). Nous avons enfin noté que des lycées sont envisagés pour accueillir les élèves de ce lycée franco-allemand (il semblerait que le Gymnasium de Kehl soit également envisagé aujourd'hui). Cependant, de nombreuses questions demeurent suite à notre dernier courrier de mars (et les réunions du 16 et 18 mars dernier) et nous tenions à revenir vers vous concernant les points qui nous préoccupent tout particulièrement.

1. Mise à disposition des enseignants

Nous comprenons que le recrutement et la mise à disposition des enseignants est en cours et sera effectué en lien avec le Land du Bade-Wurtemberg. Quand pourrez-vous confirmer ce recrutement ? Quel niveau de qualification est demandé pour ces enseignants ? Pourront-ils appuyer la section internationale allemande qui demeurera dans tous les niveaux hormis la 6^{ème} et si oui comment ?

2. Effectifs et tests d'admissions

Les effectifs du lycée franco-allemand ne sont pas officiellement connus même s'il s'agit vraisemblablement de 60 places et que 49 places semblent déjà pourvues. Le quota actuel de la section internationale allemande au collège est de 40 élèves par niveau. Quand les quotas du collège franco-allemand seront-ils donnés ? Existera-t-il plusieurs types de recrutement (sections internationales, écoles bilingues...) ? Un test spécifique sera-t-il mis en place ? si oui, sur quels critères ? Les résultats des tests pour le franco-allemand seront-ils donnés comme cette année bien plus tôt que pour les autres sections ? Les tests impliqueront-ils, comme c'est malheureusement le cas actuellement pour les sections internationales, la suppression de 5-6 semaines de cours de langues sur l'année (4 semaines de cours de langue sont supprimées à partir du 17 mai en plus de la diminution par deux des heures de cours de langues depuis la rentrée du 26 avril du fait du protocole sanitaire et de la non-mixité des classes) ?

3. Mixités

La section internationale allemande est actuellement présente au collège Vauban avec les sections internationales polonaise, portugaise et coréenne. Elle est également au sein d'un collège qui compte près de 40% d'élèves de secteur. Que deviendra cette mixité avec ce lycée franco-allemand ?

Le parcours franco-allemand signifie-t-il une autonomie du parcours des germanophones et une mise à l'écart des sections internationales polonaise, portugaise et coréenne de Vauban ? Dans ce cas, qu'advient-il des sections polonaise, portugaise et coréenne du collège Vauban qui ne représenteront plus que 10% des effectifs (environ 15 élèves par niveau) ?

4. Sécurité des parcours et continuité pédagogique

Ce projet de lycée franco-allemand va permettre d'offrir "un **parcours sécurisé et complet** aux élèves, de la 6^{ème} jusqu'à la Terminale, sans tests intermédiaires".

Nous saluons cette sécurisation du parcours et sa logique de continuité pédagogique.

Cependant, nous prônons cette sécurisation des parcours et la logique de continuité pédagogique pour l'ensemble des sections internationales. La sécurisation du parcours des élèves germanophones (et déjà existante pour les élèves de l'école européenne) doit pouvoir être élargie à l'ensemble des enfants en section internationale afin de permettre à la communauté éducative (enseignants, parents, enfants et autres acteurs) des sections internationales de Strasbourg de travailler sereinement. Seuls les élèves souhaitant rejoindre ce parcours pourraient être soumis à une épreuve. Il paraît en effet difficilement acceptable aujourd'hui de soutenir ce manque d'équité entre filières. Comment expliquer à un élève du collège Vauban en section internationale qu'il ne bénéficiera pas de la sécurité du parcours et d'une admission au Lycée des Pontonniers alors même que cela sera garanti pour les élèves du collège Vauban en franco-allemand ?

Cela est d'autant plus regrettable que l'ouverture des sections coréenne et portugaise au lycée n'est pas encore actée et que cela renforce le sentiment d'insécurité pour ces sections.

La consolidation des sections internationales est nécessaire et pose la question de l'ouverture de celles-ci dès la maternelle ou du moins à l'élémentaire (la problématique est similaire pour les sections russe et polonaise). **L'APELEVIS considère que toutes les sections doivent proposer un parcours sécurisé et complet de la maternelle au lycée pour être réellement attractive.**

5. Programme pédagogique

Le parcours franco-allemand prévoit l'intégration de la langue du partenaire dans de nouvelles disciplines tous les ans (toutes les disciplines enseignées à un moment ou à un autre dans l'une et l'autre langue), et les élèves francophones, bilingues et germanophones apprennent ensemble et vivent la langue et la culture de l'Autre au quotidien. Outre les deux langues « de scolarisation » français et allemand, l'enfant aura une LV1 Anglais et une LV2 (espagnol ou chinois) en 5^{ème}.

Quelle sera la répartition entre les heures en langue française et celle en langue allemande aux différents niveaux ? Y-aura-t-il une répartition selon les matières ? Les enseignements des langues seront-ils faits en lien avec les sections internationales ?

Nous comprenons qu'une réunion de travail doit se tenir les 6-7 mai avec la partie allemande sur ce sujet et restons en attente des éléments de réponse que vous pourrez apporter.

6. Impact sur la maternelle et l'élémentaire

Le lycée franco-allemand va intégrer progressivement le collège Vauban puis peut-être d'autres collèges (notamment des 2-Rives) et des lycées (Lycée des Pontonniers, de Fustel de Coulanges et Gymnasium de Kehl). Il aura de fait un impact sur les établissements à sections internationales de l'élémentaire et de la maternelle qui ont une section internationale allemande. Il paraît clair que ce projet implique un renforcement en amont de l'offre d'allemand à l'élémentaire et à la maternelle, notamment à la maternelle Vauban et dans les écoles élémentaires Schuman et Conseil des XV. La section internationale allemande sera-t-elle remplacée par un parcours franco-allemand dès la maternelle comme à l'instar de ce que fait actuellement le lycée franco-allemand de Buc ? Quelle sera sa complémentarité avec les classes bilingues ?

7. Statut

Le statut du lycée franco-allemand ne nous paraît toujours pas clair puisqu'il ne sera pas uniquement un lycée franco-allemand mais intégré dans les établissements à sections internationales et donc en parallèle du dispositif des SI (que ce soit au collège Vauban ou au lycée des Pontonniers, et à terme de la maternelle au lycée) pour les 7 autres sections. Ce statut particulier qui offrira un parcours sécurisé aux élèves nous paraît être une opportunité pour avancer plus généralement sur un statut particulier des établissements à sections internationales que l'on prône. Le statut d'établissement public local d'enseignement international (EPLI) permettrait de garantir un parcours sécurisé de toutes les sections et pourrait contribuer à la mixité des publics scolarisés comme cela se fait déjà aux collèges internationaux de l'Esplanade et Vauban.

Cette piste de création d'un établissement public local d'enseignement international pour les établissements à sections internationales de Strasbourg et le lycée franco-allemand est une piste d'avenir et nous vous proposons de l'explorer ensemble avec les collectivités partenaires. L'attractivité des écoles à sections internationales à Strasbourg serait dans le cas contraire menacée alors même qu'elle devrait être renforcée et que ces sections sont censées se développer sur l'ensemble du territoire. Cela renforcerait Strasbourg en tant que capitale européenne proposant des parcours complémentaires incluant une diversité de langues européennes.

De plus, le lycée franco-allemand est intégré et cofinancé dans le cadre du contrat triennal 2021-2023 « Strasbourg Capitale européenne » visant à renforcer la vocation européenne de Strasbourg. Cela est à saluer. Cependant, que financera précisément le contrat triennal et cela signifie-t-il que le lycée franco-allemand aura un budget distinct ? Pourquoi n'intégrer que le lycée franco-allemand dans ce contrat triennal et non l'ensemble des sections internationales qui renforcent la vocation européenne et internationale de Strasbourg ?

8. Localisation du lycée franco-allemand

Trois lycées sont visiblement envisagés pour accueillir à terme les élèves de ce lycée franco-allemand (à savoir le Lycée des Pontonniers (filiale scientifique) et le lycée Fustel de Coulanges (filiale littéraire), ainsi que le Gymnasium de Kehl).

De plus, outre le collège Vauban, il semblerait que le futur collège des 2-Rives pourraient accueillir des classes de franco-allemand.

Quels collèges et lycées accueilleront le lycée franco-allemand ? Pour une meilleure lisibilité des différents dispositifs n'est-il pas préférable de regrouper les sections internationales dans un collège puis un lycée international et le franco-allemand dans un collège puis un lycée franco-allemand ?

9. Communication, information et dialogue

J'avais noté que des réunions seraient organisées régulièrement avec les représentants de parents concernés. Cependant, nous n'avons pas eu de réunion depuis la mi-mars. Il est évident que ce projet encore en cours de construction et sa réussite, notamment lors de l'année de transition 2021-22, nécessite une concertation et une information de tous.

Nous souhaitons travailler avec vous pour garantir le succès de ce deuxième lycée franco-allemand en France ainsi que sa bonne intégration et complémentarité avec les dispositifs existants, et profiter de cette opportunité pour sécuriser l'ensemble du parcours des sections internationales à Strasbourg. Un Conseil Académique des Sections International (CASI) extraordinaire pourrait être convié prochainement dans ce but.

Voici les points que nous souhaitons porter à votre attention. Je reste à votre disposition pour échanger avec vous et vos équipes sur ces questions, et nous sommes disponibles pour des réunions de travail. Dans l'attente d'un retour de votre part, je vous prie de recevoir, Madame la Rectrice, mes plus respectueuses salutations.



Benoît Cathala
Président
APELEVIS